

# POUSSIÈRES ! VOUS AVEZ DIT POUSSIÈRES ? R.E.S.P.I.R.E. OUVRE LE DÉBAT...

**« Nous savons maintenant que la pollution de l'air extérieur n'est pas seulement un risque majeur pour la santé en général, mais aussi l'une des premières causes environnementales de décès par cancer. »**

Organisation mondiale de la Santé (OMS), extrait du communiqué n°221, 17.10.2013



On sait ce qu'il en est des poussières sur Laleu/La Pallice et au-delà. Elles sont même une des raisons qui ont poussé au choix de l'acronyme de R.E.S.P.I.R.E. Les poussières nous les subissons journallement. Elles viennent parfois de loin, mais elles ont aussi une origine locale : port de commerce, silos, transports, chauffage urbain, activités de recyclage, remblaiement de l'Anse St Marc... De toute évidence les activités agro-industriales-portuaires ajoutent leurs parts au phénomène.

## Grattements de gorge et irritations

Impossible d'ignorer les poussières. Elles encrassent les systèmes de ventilations. On les voit sur le pare-brise de nos voitures, les carreaux, les toits, les gouttières où poussent parfois du blé vert comme sur la photo ci-après...



Gouttière à céréales, cabane du port de pêche.

Elles provoquent aussi de manière inquiétante des toux, des grattements de gorge persistants, des irritations oculaires et de la peau. Si l'on est asthmatique ou sujet à bronchite, mieux vaut se tenir à distance du port de commerce. D'après des enquêtes d'ATMO<sup>1</sup> Poitou-Charentes publiées en 2010 et 2012 ([www.atmo-poitou-charentes.org](http://www.atmo-poitou-charentes.org)), il n'est pas spécialement sain d'habiter sur le boulevard Delmas.

## Quand les études se suivent et se ressemblent

---

<sup>1</sup> ATMO est une association chargée de la surveillance de la qualité de l'air. État, collectivités, entreprises, membres associés assurent ses financements et son fonctionnement. Son président est M. Bacles, Solvay (LR). Pour connaître la qualité journalière de l'air à La Pallice et La Rochelle, on peut s'abonner à partir du site.

En 2013, l'activité céréalière sur le quai de Chef de Baie se développant, le secteur du port de pêche, jusqu'alors plutôt épargné, s'est vu à son tour soudainement envahi. Un procès verbal de constat, signé du surveillant des ports Laurent Garnier, a demandé à l'époque une enquête sanitaire (non suivie d'effet) et pointé également les dégâts sur les bâtiments. Parmi les arguments rassurants du port cette affirmation qui pourrait prêter à sourire si la santé des gens n'était pas en cause : « *Les céréales sont un produit agroalimentaire, qui plus est destiné à l'alimentation humaine. Les produits manutentionnés sont donc comestibles, sains et peuvent se trouver sans risque sanitaire en contact avec la peau.* »

Une nouvelle étude d'ATMO réalisée d'octobre 2014 à avril 2015, commanditée par le port de commerce et intitulée « *Caractérisation de l'impact de l'activité portuaire sur Chef de Baie sur les concentrations en PM10<sup>2</sup>* » (accessible sur le site), révèle l'ampleur de la pollution.

## Dépassement des seuils



---

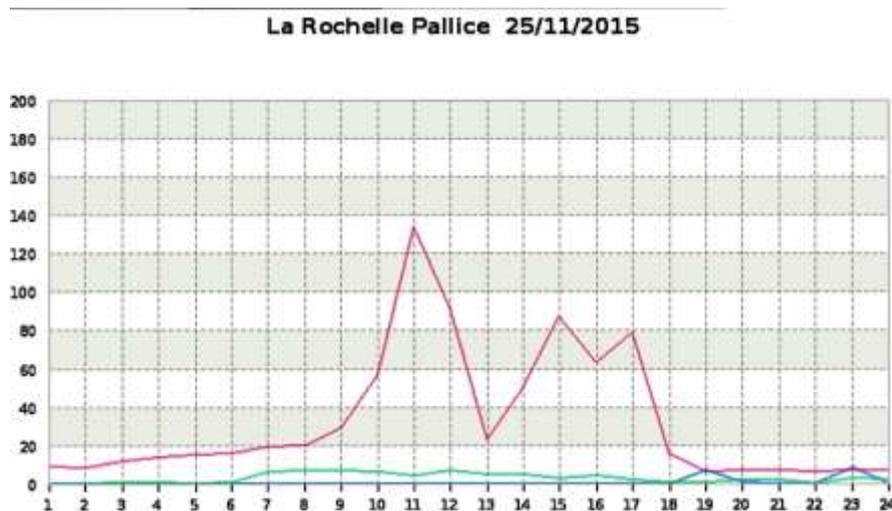
<sup>2</sup> Les particules dites fines, dont le diamètre est inférieur à 10 µg (PM 10) ou inférieur à 2,5 µg (PM 2,5) sont particulièrement toxiques, voire mortelles. Les PM 2,5 franchissent les poumons et se déposent dans les vaisseaux et dans beaucoup d'organes (cœur, cerveau). Mais les résultats d'une analyse de l'Institut national de Veille Sanitaire ([http://www.invs.sante.fr/beh/2015/1-2/2015\\_1-2\\_3.html](http://www.invs.sante.fr/beh/2015/1-2/2015_1-2_3.html)) sur l'impact des particules en suspension (PM10) sur la mortalité dans 17 villes française, de 2007 à 2010, confirment *les effets à court terme des PM<sub>10</sub> sur la mortalité, même à des concentrations, en moyenne annuelle, conformes à la réglementation européenne (40 µg.m<sup>-3</sup>).*

Les conclusions d'ATMO sont alarmantes : « D'un point de vue réglementaire, concluent les rapporteurs, il est possible que la valeur limite portant sur le nombre de dépassements de 50µg(microns)/m3 en moyenne journalière soit dépassée sur le port de pêche.

Un seuil de vigilance a été fixé à 100 µg/m3 en moyenne sur une heure... Sur la station « Chef de Baie », les dépassements de ce seuil sont fréquents. Il est dépassé sur 126 heures réparties sur 28 jours (contre 27 heures réparties sur 13 jours pour la station « La Rochelle – La Pallice »). Certaines journées présentent plus de 10 heures de dépassements de ce seuil de vigilance... »

## Nos quartiers également sous l'emprise des poussières

Les poussières ayant l'inconvénient de se laisser porter, **il n'est pas sain non plus, certains jours par vent de Noroît, de se prélasser sur la plage de Chef de Baie (eh oui ! on peut profiter du soleil et de la mer et se ramasser en même temps un maximum de particules fines !), de courir le long de la côte (activité déconseillée lors de pics de pollution), ou de respirer dans nos quartiers.** Car de manière épisodique les poussières portuaires font exploser les seuils comme le montre ce relevé daté du 25 novembre (il y a eu d'autres épisodes en décembre)



Relevé du 25 11 2015 révélant de forts pics de pollution aux PM10 sur le quartier de La Pallice. Le phénomène serait dû, d'après ATMO, à du brouettage céréalier du terminal

agroalimentaire (TAA) vers le quai Lombard (en rouge la courbe des PM10 sur La Pallice, en bleu celle de la place de Verdun)

## **De quoi sont constituées les particules liées aux céréales**

D'après J.C. Dalphin pneumologue à Besançon : « *Les poussières de céréales sont une mixture de poussières végétales, de pollens, de fragments d'insecte, de microorganismes d'origine fongique ou bactérienne avec leurs toxines, de pesticides et de déjections animales. La taille de ces particules permet leur inhalation à 40% dans l'arbre respiratoire... Le rôle des endotoxines des bactéries gram-négatives et des toxines fongiques est majeur dans l'inflammation de l'arbre respiratoire expliquant l'atteinte bronchique.* » In La revue du praticien 1998 ; 48 : 1313-8

## **Conséquences sur les milieux ?**

S'il est évident que les cocktails de poussières que nous inhalons sont nocifs pour notre santé, il est plus difficile de prouver la chose pour les milieux environnants. On doit cependant s'interroger sur les dépôts dans les pertuis (au mois d'août sur la plage de Rivedoux on a pu voir une longue bande de balles de céréales déposées sur le rivage) déjà suffisamment touchés par les fongicides, herbicides et insecticides véhiculés par les rivières. Il est probable que les particules fines se déposent également dans les vases nourricières des pertuis et qu'elles sont par la suite ingérées par les poissons, huitres, moules, etc. ... que nous consommons.

Raymond Bozier